

**Projet : annonce marché couvert**

La Commune de MIMIZAN met à disposition deux bancs numérotés 11 et 12, d'une longueur totale de 06,50m linéaire, pour une surface de 08.80m<sup>2</sup> au marché couvert de MIMIZAN plage pour l'exercice d'une activité commerciale de vente de fruits et légumes à l'année.

**Conditions**

- Etre immatriculé au RCS ou autre inscription justifiant d'une activité commerciale.
- Engagement du candidat à être assidu et respecter les ouvertures obligatoires prévues dans le règlement.
- Concession accordée à titre précaire et révocable sous la forme d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public.
- Emplacement disponible à compter du 1<sup>er</sup> mars jusqu'au 31 décembre 2023.
- Possibilité de louer une chambre froide et/ou une chambre sèche
- Redevance à l'année : 2 002,36 euros

Les demandes seront examinées par la commission consultative des marchés qui émettra un avis conformément au règlement du marché couvert N°19-001 du 02 janvier 2019.

**Les personnes intéressées sont invitées à présenter leur dossier avant le 1<sup>er</sup> février 2023 par mail et/ou dossier déposé au service de la Police Municipale auprès du régisseur des droits de place :**

[secretariat.pm@mimizan.com](mailto:secretariat.pm@mimizan.com)

Police Municipale 02 avenue de la gare 40200 MIMIZAN

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le service des régies au 05.58.09.44.47 ou mail [secretariat.pm@mimizan.com](mailto:secretariat.pm@mimizan.com)